



**Sapeurs-Pompiers  
du Var**

---

Direction départementale

*GROUPEMENT DE LA RÉSILIENCE DES TERRITOIRES*

Service : Aménagement du Territoire

NUMERO :

**2422**

Affaire suivie par : SF/VP/NP

Téléphone : 04 94 60 37 93

Le Muy, le **17 MAI 2024**

Le Directeur Départemental

à

A l'attention de Monsieur

Le Maire

Hôtel de ville

Place de la République

**83310 COGOLIN**

**Objet** : modification n°11 du PLU de la commune de COGOLIN

**Ref** : votre courrier du 21/03/2024 – DCM du 4 mars 2024

J'accuse réception de votre courriel du 21 mars 2024 relatif au projet de modification n°11 du PLU de la commune de Cogolin.

Cette modification consiste à déclasser les zones UGa et UGc en zone UGd afin de faire correspondre le zonage aux limites parcellaires.

Après étude des pièces relatives au dossier, nous n'avons pas de remarques complémentaires à formuler au regard de la protection et de la lutte contre les incendies, accidents, sinistres et catastrophes, ce projet ne compromettant pas le passage des engins de secours et respectant les caractéristiques des normes engins (cf. Arrêté du 31/01/1986 modifié).

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le sous-directeur prospective  
et préparation opérationnelle  
Colonel Stéphane  
Colonel Stéphane